

# La Jaune et la Rouge

## Polytechnique

### PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AX DU 26 JUIN 2017

**L**E PRÉSIDENT BRUNO ANGLES (84) ouvre la séance du lundi 26 juin. L'Assemblée a été convoquée dans les formes requises à 18 h 30 à la maison des polytechniciens, 12, rue de Poitiers à Paris.

Bruno ANGLES remercie les camarades présents, ainsi que celles et ceux qui ont remis un pouvoir.

Bruno ANGLES constate que le quorum nécessaire pour la modification des statuts n'est pas réuni, et, en conséquence, en application des dispositions statutaires, décide que ce point est reporté à une nouvelle assemblée générale qui sera convoquée. Bruno ANGLES présente le rapport moral qui a été publié dans *La Jaune et la Rouge* de mai 2017.

Pierre-Éric POMMELLET (84), trésorier, présente le rapport financier qui a été publié dans *La Jaune et la Rouge* de mai 2017.

Pierre LOEPER (65), commissaire aux comptes, expose que son rapport a été publié dans *La Jaune et la Rouge* de mai 2017 et qu'il a certifié que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice 2017.

Le Président passe au vote des résolutions.

#### PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes de l'AX arrêtés

au 31 décembre 2016 tels que présentés dans le rapport du trésorier et les rapports du commissaire aux comptes, approuve ces comptes.

La résolution est approuvée à l'unanimité moins dix voix contre.

#### DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, pour un montant de 72 205 €, au report à nouveau.

La résolution est approuvée à l'unanimité moins dix voix contre.

#### TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale approuve le budget de l'exercice 2017 arrêté par le conseil du 7 décembre 2016 et donné en annexe 3 du rapport du trésorier.

La résolution est approuvée à l'unanimité moins dix voix contre.

#### QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale exprime ses remerciements aux camarades et parents de camarades auteurs de libéralités et de dons en faveur de l'AX au cours de l'année 2016 ainsi qu'aux membres du comité de la Caisse de solidarité pour leur activité et leur dévouement.

La résolution est approuvée à l'unanimité.

#### CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale renouvelle :

- En qualité de commissaire aux comptes titulaire, Monsieur Pierre LOEPER, membre de la Compagnie

de Paris, demeurant 140, boulevard Haussmann, 75008 Paris.

- En qualité de commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Michel GAUTHIER, membre de la Compagnie de Paris, demeurant Tour Ernst & Young, 92037 Paris La Défense.

Leur mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

La résolution est approuvée à l'unanimité.

#### SIXIÈME RÉOLUTION

Le Président soumet au vote de l'Assemblée l'agrément donné au groupe X-Éthique et Entreprise lors du conseil du 27 septembre 2016.

Objet du groupe :

- élargir la culture de chacun des membres dans le domaine de l'éthique appliquée,
- animer une réflexion à caractère éthique sur le monde de l'industrie et de la finance au niveau sectoriel (énergie, santé, défense, banque, etc.) et entrepreneurial,
- dégager, à titre prospectif, les futurs enjeux éthiques liés aux technologies émergentes,
- encourager les échanges d'idées au sein du groupe.

Président: Frédéric GUIR (80).

Secrétaire: Jean-Pierre BESSIS (80).

La résolution est approuvée à l'unanimité.

Bruno ANGLES passe aux questions diverses et donne la parole à Hubert LÉVY-LAMBERT (53).

Hubert LÉVY-LAMBERT expose son engagement dans la communauté polytechnicienne, ses réalisations comme la rénovation du monument aux Morts ou la création des rencontres n+10 qui sont devenues le Grand Magnan, ses idées pour l'évolution de l'AX et donc les raisons qui le conduisent à être candidat au conseil. Hubert LÉVY-LAMBERT indique qu'il considère que le mode d'élection prévu par les statuts devrait être réformé, et que, néanmoins, il apprécie d'avoir pu s'exprimer et en remercie Bruno ANGLES.

Bruno ANGLES remet le prix du Président de la République de la tombola du bal de l'X 2017. Le vase de Sèvres a été gagné par M. Rami MERY (2013) qui, en raison d'un déplacement aux États-Unis, ne peut être présent et est représenté par son frère.

Bruno ANGLES donne la parole à l'invité d'honneur : Philippe VARIN (73).

Philippe VARIN nous parle de la compétitivité de l'industrie française, avec l'éclairage de sa riche et forte expérience personnelle, et comme président du cercle de l'industrie.

Il fait un constat préoccupant sur le décrochage de l'industrie française. La part de l'industrie dans le PIB français a diminué fortement, bien plus fortement que chez nos voisins européens.

Or, l'industrie est indispensable pour garder un pays fort et sain. L'industrie, au travers des exportations, est un vecteur pour s'ancrer dans la croissance mondiale. De ce point de vue, la situation de la balance commerciale est inquiétante.

Philippe VARIN explique que l'industrie est un atout indispensable pour réduire le chômage. Les emplois industriels ont un effet de levier par les emplois qu'ils induisent. De plus, les emplois sont des emplois qualitativement intéressants, surtout dans les emplois intermédiaires, alors que d'autres formes d'activité donnent plus place à des emplois extrêmement qualifiés, et à des emplois faiblement qualifiés, et faiblement valorisants.

Il fait part de sa conviction sur la nécessité de redresser la situation sans attendre, et pour cela, de s'en donner les moyens.

Outre les atouts bien identifiés comme le potentiel de la recherche française, Philippe VARIN identifie trois leviers.

D'une part, il est indispensable de redonner de l'oxygène à l'industrie, et pour cela, il faut baisser les prélèvements obligatoires. La France est à un niveau trop élevé, bien au-delà de la moyenne européenne.

Ensuite, il faut fluidifier le marché du travail.

Enfin, il faut agir sur la formation. Philippe VARIN plaide pour l'apprentissage et souhaite une proportion plus élevée de jeunes formés par apprentissage.

Il considère que les entreprises doivent participer à la gouvernance du dispositif de formation pour que la cartographie des formations soit cohérente et en adéquation avec les besoins. Enfin, le dispositif de formation professionnelle tout au long de la vie doit être rendu plus efficace.

Pour conclure, Philippe VARIN indique que le numérique peut être une grande opportunité pour le redressement nécessaire car l'industrie française dispose, dans ce domaine, d'atouts considérables qui peuvent permettre de réussir la révolution qui commence.

Philippe VARIN a, ensuite, répondu aux nombreuses questions des participants de l'Assemblée générale. ■

Reprise de l'Assemblée générale le mardi 27 juin 2017  
pour la proclamation des résultats des élections au conseil.

Le président Bruno ANGLES lit le procès-verbal du vote et proclame les résultats. Le président du bureau de vote était Pierre MOUTTON (53).

Il a été reçu 1 727 enveloppes bleues fermées dont 32 enveloppes ne portant pas le nom de l'expéditeur qui n'ont pas été prises en compte.

1 695 enveloppes ont été ouvertes.

84 enveloppes ne contenaient pas d'enveloppe beige et sont donc inexistantes pour le vote.

105 votes ont été déclarés nuls.

1 506 votes valables ont donc été reçus.

#### Ont obtenu :

Michel HUET	1 437 voix
Marwan LAHOUD	1 429 voix
Bruno ANGLES	1 431 voix
Marc VALENTINY	1 395 voix
Benoît RIBADEAU-DUMAS	1 415 voix
Christel HEYDEMANN	1 453 voix
Nadia BOUYER	1 445 voix
Antoine GONTHIER	1 409 voix
Hubert LÉVY-LAMBERT	133 voix
Jean-Pierre SÉKÉLY	160 voix

Michel HUET, Marwan LAHOUD, Bruno ANGLES, Marc VALENTINY, Benoît RIBADEAU-DUMAS, Christel HEYDEMANN, Nadia BOUYER et Antoine GONTHIER sont déclarés élus.

Le procès-verbal a été signé par Pierre MOUTTON, président, et Claude GONDARD (65), assesseur. ■